

# Rapport d'Activité 2011

Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale



# SOMMAIRE

## CHIFFRES CLES ET FAITS MARQUANTS 2011

## BREVETS D'INVENTION ET ACTIVITES LIEES A L'INNOVATION

### I- ACTIVITES DE DEPOT

#### A. DEPOTS DE BREVETS D'INVENTION

#### B. DEPOTS DE BREVETS D'INVENTION D'ORIGINE MAROCAINE

#### C. DEPOTS DE BREVETS D'INVENTION D'ORIGINE ETRANGERE

#### D. DEPOTS DE BREVETS D'INVENTION PAR DOMAINE TECHNOLOGIQUE

#### E. DEPOT DE BREVETS D'INVENTION A L'INTERNATIONAL SELON LE PCT : MAROC PAYS D'ORIGINE

#### F. OPERATIONS POSTERIEURES

### II- RAPPORT DE RECHERCHE ET OPINION ECRITE SUR LA BREVETABILITE

### III- PUBLICATION DES BREVETS D'INVENTION

### IV- ACTIVITES LIEES AU RESEAU DE CENTRES D'INFORMATIONS TECHNOLOGIQUES (TISC)

### V- ACTIVITES LIEES AU RESEAU DE DIFFUSION TECHNOLOGIQUE (RDT)

### VI- ACTIONS AVEC LES UNIVERSITES

## SIGNES DISTINCTIFS

### I- MARQUES

#### A. ACTIVITES DE DEPOT

##### 1. DEPOTS DE MARQUES NATIONALES

##### 2. REPARTITION REGIONALE DES DEPOTS DE MARQUES D'ORIGINE MAROCAINE

##### 3. 10 PREMIERES CLASSES DE PRODUITS ET SERVICES VISEES PAR LES DEPOTS DE MARQUES D'ORIGINE MAROCAINE

##### 4. REPARTITION DES DEPOTS DE MARQUES D'ORIGINE ETRANGERE PAR PAYS DE RESIDENCE DU DEPOSANT

##### 5. RENOUELEMENTS DE MARQUES

##### 6. ENREGISTREMENTS ET RENOUELEMENTS INTERNATIONAUX DE MARQUES (MAROC : PAYS D'ORIGINE)

#### B-OPERATIONS POSTERIEURES AUX DEPOTS RELATIFS AUX MARQUES NATIONALES

### II- OPPOSITIONS A DES DEMANDES D'ENREGISTREMENT DE MARQUES

#### A- OPPOSITIONS EN CHIFFRE

#### B- DECISIONS RENDUES PAR L'OMPIC

### III- DESSINS ET MODELES INDUSTRIELS

#### A- DEPOTS DES DESSINS ET MODELES INDUSTRIELS

#### B- ANALYSE DES DEPOTS DES DESSINS ET MODELES INDUSTRIELS PAR REGION

#### C- ANALYSE SECTORIELLE BASEE SUR LA CLASSIFICATION DE LOCARNO

#### D- DEPOTS A L'INTERNATIONAL DES DESSINS ET MODELES INDUSTRIELS SELON LE SYSTEME DE LAHAYE

### IV- INDICATIONS GEOGRAPHIQUES ET APPELLATIONS D'ORIGINE

## V- NOMS COMMERCIAUX RELATIFS AUX INTENTIONS DE CREATION D'ENTREPRISES

A- EVOLUTION DES INTENTIONS DE CREATION D'ENTREPRISES

B- REPARTITION DES INTENTIONS DE CREATION D'ENTREPRISES PAR NATURE JURIDIQUE

C- REPARTITION SECTORIELLE DES INTENTIONS DE CREATION D'ENTREPRISES

D- REPARTITION REGIONALE DES INTENTIONS DE CREATION D'ENTREPRISES

VI - ACTIVITES DU COMITE NATIONAL POUR LA PROPRIETE INDUSTRIELLE ET ANTI-CONTRE-FAÇON (CONPIAC)

## REGISTRE CENTRAL DU COMMERCE

### I- CREATIONS D'ENTREPRISES

1 – Personnes morales

a) répartition régionale

b) répartition par forme juridique

c) répartition sectorielle

2 – Personnes physiques

a) répartition régionale

b) répartition sectorielle

### II – MODIFICATIONS

A- PERSONNES MORALES

B- PERSONNES PHYSIQUES

III - CENTRALISATION DES DOCUMENTS JURIDIQUES

IV - ACTIVITES DE MODERNISATION DU REGISTRE DE COMMERCE

## ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT ET SERVICES D'INFORMATION

I- ENVIRONNEMENT JURIDIQUE

II- ACTIVITES DE PROMOTION

A. MOROCCO AWARDS

B. MOUBTAKIR

C. SEMINAIRES, SALONS ET EXPOSITIONS

D. PREDIAGNOSTICS PROPRIETE INDUSTRIELLE

E. COOPERATION AU NIVEAU INTERNATIONAL

F. CENTRES DE SERVICES

III- ACTIONS REGIONALES

IV- SERVICES D'INFORMATION

V- DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION

## RESSOURCES ET INFRASTRUCTURES

I- RESSOURCES HUMAINES

II- RESSOURCES FINANCIERES

III- AUDIT



# CHIFFRES CLES ET FAITS MARQUANTS 2011

L'année 2011 a connu des événements majeurs qui auront une influence certaine sur notre environnement macroéconomique au cours des prochaines années, et dont les effets se feront ressentir sur l'ensemble des composantes de l'économie et impacteront bien évidemment l'état de la propriété industrielle et commerciale dans notre pays.

En effet, sur la scène internationale, la crise financière déclenchée en 2008 accélère la reconfiguration de l'ordre économique mondial en faveur des pays émergents. Ces pays, notamment les BRICs (Chine, Brésil, Inde et Russie), jouent non seulement les premiers rôles en matière de production industrielle, énergétique et agricole mais sont également devenus des puissances financières de premier plan. Actuellement, ils investissent massivement le domaine de la R&D et de l'innovation, en témoigne l'évolution considérable des dépôts de brevets et de marques à l'international issus de ces pays.

Pour ce qui est de notre voisinage euro-méditerranéen, la crise de l'endettement public sur la rive nord de la méditerranée et le « printemps arabe » sur sa rive sud, sont les deux faits marquants de cette année 2011 dont l'issue préconfigurera l'avenir de la région. Une sortie par le haut nécessite de libérer le potentiel de créativité et d'innovation dans les pays de ce voisinage et d'œuvrer à une coopération renforcée notamment entre les pays de la rive sud.

A l'échelle nationale, 2011 est une année qui marque l'histoire de notre pays par l'adoption en juillet de la nouvelle constitution et le lancement des réformes majeures qui s'en suivent. Le développement économique et social de notre pays que visent ces réformes intègre pleinement l'économie du savoir dont l'innovation est le principal moteur. La propriété industrielle et commerciale est appelée, donc, à prendre pleinement sa place en tant que système équilibré entre les titulaires de droits et les tiers qui permet la protection et la valorisation de l'innovation et de la créativité, et l'accès à l'information juridique, technique et économique.

C'est dans cette optique que s'inscrivent les activités de l'OMPIC qui ont fait l'objet du contrat d'objectifs « Propriété Industrielle et Commerciale : Horizon 2015 » et dont 2011 est la 1ère année de mise en œuvre.

Ainsi, les chiffres clés qui ont caractérisé cette année sont :

Brevets d'invention :

Dépôt de brevet d'invention	1022
Dépôt d'origine marocaine effectué par des personnes morales	77
Dépôt international de brevet dans le cadre du système PCT	20

Marques :

Dépôt de nouvelles marques	11094
<b>Origine marocaine</b>	<b>5490</b>
Dépôt international: Maroc pays d'origine	88

Noms commerciaux

<b>Total des intentions de créations</b>	<b>55322</b>
<b>Personnes morales</b>	<b>47918</b>
<b>Enseignes</b>	<b>7404</b>

Dessins et Modèles

<b>Dépôt des dessins et modèles</b>	<b>976</b>
-------------------------------------	------------

Services en ligne

<b>Total des consultations</b>	<b>42574</b>
--------------------------------	--------------

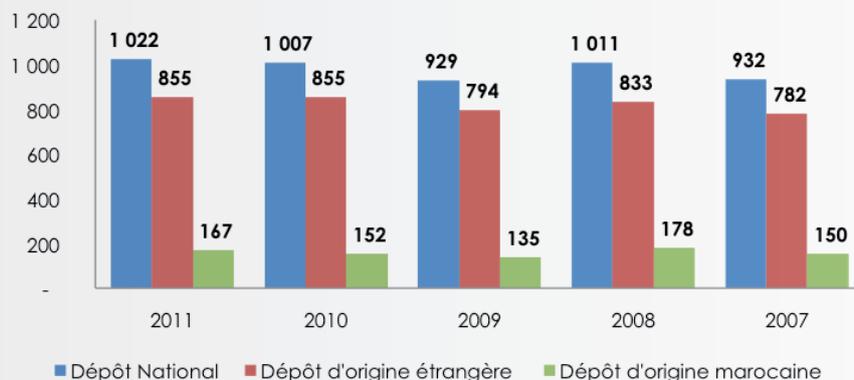
En outre, les principaux faits saillants des activités qui sont détaillées dans le présent rapport concernent :

- La signature par le Maroc du Traité Commercial Anti-Contrefaçon.
- La ratification du Traité de Budapest concernant la protection des micro-organismes.
- Le lancement du programme de coopération institutionnel avec l'Union Européenne.
- La simplification des formalités de paiement des demandes d'enregistrement international des titres de propriété industrielle.
- Le démarrage effectif des activités du réseau de centres d'information technologique (TISC) et du réseau régional (REPIC).
- La 1ère Edition de Moubtakir, la 3ème édition de Morocco Awards et la 1ère exposition « Design et Innovation ».

# 1- ACTIVITES DE DEPOT

## A. DEPOTS DE BREVETS D'INVENTION

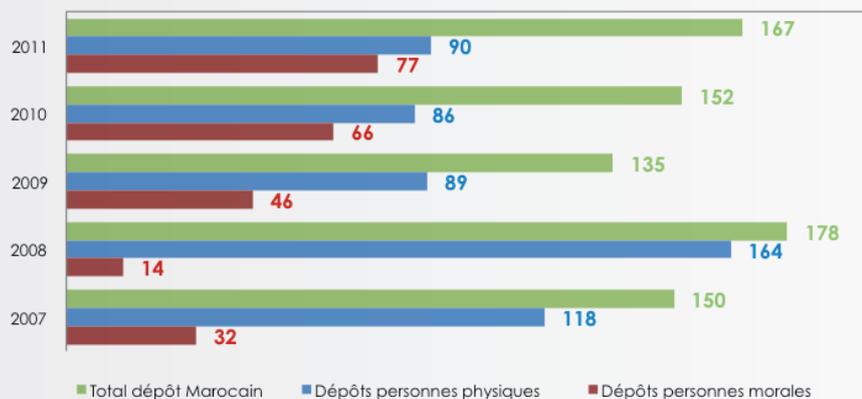
Evolution des dépôts de brevets d'invention



1022 brevets d'invention ont été déposés à l'OMPIC au cours de l'année 2011, enregistrant ainsi une évolution de +1.5% par rapport à 2010 et une augmentation de 8.4% par rapport à 2009. Cette augmentation est principalement due aux dépôts d'origine marocaine.

## B. DEPOTS DE BREVETS D'INVENTION D'ORIGINE MAROCAINE

Dépôts de brevets d'invention d'origine marocaine par nature de déposant



Les dépôts d'origine marocaine ont connu une augmentation d'environ 10% au cours de 2011, soit 167 dépôts de brevet d'invention contre 152 en 2010.

Ce résultat est dû essentiellement à la hausse de 16.7% des demandes de brevet d'invention déposées par les personnes morales par rapport à l'année précédente.

En effet, au titre de l'année 2011 les dépôts émanant des entreprises ont connu une augmentation notable de 8% par rapport à l'année 2010: 32 demandes de brevet d'invention déposées en 2011 contre 24 en 2010.

Toutefois, 37 demandes de brevet d'invention ont été déposées par les universités marocaines en 2011 contre 40 en 2010. Le classement des universités marocaines par nombre de demandes de brevet d'invention déposées en 2011 montre que l'Université Hassan II Ain Chock de Casablanca vient en première position avec 11 dépôts, suivie de l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès avec 7 dépôts, puis vient l'Université Hassan 1<sup>er</sup> de Settat avec 5 dépôts.

Il y'a lieu de signaler aussi que 8 demandes de brevet d'invention on été déposées par des centres de recherche en 2011, dont 6 émanent de la fondation Mascir (Moroccan Foundation For Advanced Science, Innovation & Research)), contre 2 en 2010.

## C. DEPOTS DE BREVETS D'INVENTION D'ORIGINE ETRANGERE

Répartition des dépôts étrangers par pays d'origine

Pays	Nombre de dépôts effectués en 2011
Etats-Unis	172
France	172
Suisse	135
Allemagne	99
Japon	36
Italie	35
Royaume Uni	34
Espagne	31
Belgique	15
Australie	15
Pays-Bas	14
Danemark	13
Canada	12
Inde	9
Autres	98
<b>TOTAL*</b>	<b>890</b>

\* les demandes de brevets d'invention d'origines étrangères peuvent être effectuées par des Co-déposants de nationalités différentes.

La France et les Etats Unis viennent en tête avec 172 dépôts. Aussi, en 2011, plus que la moitié des demandes de brevets d'invention d'origine étrangère proviennent des pays de l'union européenne (446 soit 52%).

## D. DEPOTS DE BREVETS D'INVENTION PAR DOMAINE TECHNOLOGIQUE

Le tableau ci-après montre le nombre de demandes d'origine marocaine par domaine technologique.

### Répartition des demandes d'origine marocaine par domaine technologique\*

Domaine technologique		Nombre de dépôts
<b>I: Electrotechnique</b>		<b>37</b>
1	Machines et appareils électriques, énergie électrique	10
2	Techniques audiovisuelles	8
3	Télécommunication	2
4	Communication numérique	2
5	Techniques de communication de base	1
6	Informatique	11
7	Méthodes de traitement des données à des fins de gestion	0
8	Semi-conducteurs	3
<b>II: Instruments</b>		<b>29</b>
9	Optique	0
10	Techniques de mesure	14
11	Analyse de matériels biologiques	0
12	Dispositifs de commande	7
13	Technologie médicale	8
<b>III: Chimie</b>		<b>31</b>
14	Chimie fine organique	3
15	Biotechnologie	1
16	Produits pharmaceutiques	4
17	Chimie macromoléculaire, polymères	2
18	Chimie alimentaire	5
19	Chimie de base	5
20	Matériaux, métallurgie	2
21	Techniques de surface, revêtement	2
22	Technologie des microstructures, nanotechnologie	0
23	Génie chimique	2
24	Ecotechnologie	5
<b>IV: Génie mécanique</b>		<b>46</b>
25	Manutention	4
26	Machines outils	7
27	Moteurs, pompes, turbines	10
28	machine à fabriquer du papier et des textiles	0
29	autres machines spéciales	6
30	Procédés et appareils thermiques	6
31	Eléments mécaniques	4
32	Transport	9
<b>IV: Autres domaines</b>		<b>24</b>
33	Mobilier, jeux	5
34	Autres biens de consommation	7
35	Génie civil	12
<b>Total</b>		<b>167</b>

\*Système de classification internationale des brevets (CIB) utilisé par la majorité des offices de Propriété Industrielle pour la désignation de(s) champ(s) d'application d'une invention.

La répartition des dépôts de brevet d'invention par domaine technologique montre une disparité au niveau des technologies concernées par les demandes de brevet. Cette disparité reflète qu'il est nécessaire d'accélérer la mise en œuvre des mesures prévues par la stratégie Maroc Innovation en vue d'orienter la valorisation de la recherche et de l'innovation vers les secteurs prioritaires identifiés (la microélectronique, les biotechnologies, les nanotechnologies, l'automobile, l'aéronautique, l'électronique, l'agro-industrie et le textile).

## E. DEPOT DE BREVETS D'INVENTION A L'INTERNATIONAL SELON LE PCT : MAROC PAYS D'ORIGINE

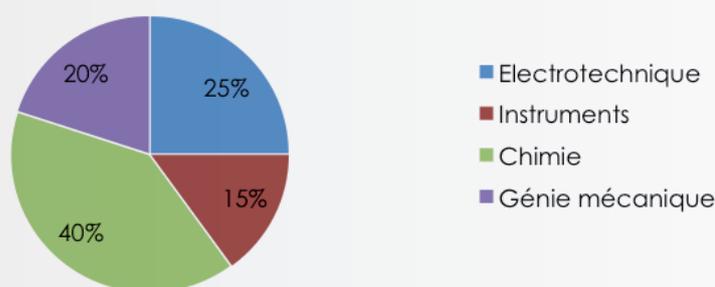
Dépôts de brevets à l'international selon le PCT (MAROC PAYS D'ORIGINE)

2011	2010	2009	2008	2007
20	23	24	15	18

Les dépôts de brevets d'invention d'origine marocaine à l'international selon le système PCT (Traité de coopération en matière de brevet d'invention) connaissent un tassement ces trois dernières années.

La répartition par nature de déposant montre que 10 demandes de brevets d'invention ont été déposées par les personnes physiques et 10 dépôts émanent des personnes morales (9 dépôts des universités et 1 dépôt d'un centre de recherche)

Répartition sectorielle des dépôts de brevet d'origine marocaine à l'international selon le PCT 2011



La répartition sectorielle des dépôts de brevet à l'international selon le PCT effectués au cours de l'année 2011 montre que la chimie prédomine avec une part de 40%, suivi de l'électrotechnique avec une part de 25%, le génie mécanique vient en troisième position avec une part de 20%, ensuite les instruments en quatrième position avec une part de 15%.

Sur le plan international, le total des dépôts de brevets d'invention selon le PCT a atteint 145877 demandes au cours des 10 premiers mois de l'année 2011. Les Etats-Unis d'Amérique, le Japon et l'Allemagne viennent en tête de liste des grands déposants de brevets d'invention selon le PCT avec des réalisations respectives de 39159, 32011 et 15007 dépôts de brevets d'invention.

Sur le continent africain, 350 demandes de brevet d'invention ont été déposées durant les 10 premiers mois de l'année 2011 dont 251 proviennent de l'Afrique du Sud. (Source OMPI)

## F. OPERATIONS POSTERIEURES

Opérations Postérieures*	
	Nombre d'opérations effectuées en 2011
Déchéances	288
Rejets	32
Cession	31
Changement (nom, adresse...)	23
Reclification	20
Fusion	6
Cession partielle	1

\*Ensemble des actes qui s'effectuent postérieurement aux dépôts de demandes de brevets d'invention et qui sont inscrits sur le Registre National des Brevets d'Invention.

L'analyse des opérations postérieures permet de disposer d'indicateurs sur l'utilisation faite des brevets d'invention après leurs dépôts.

L'OMPIC a prononcé 288 décisions de déchéance en 2011, et ce pour non paiement des droits exigibles de maintien en vigueur. Le mode de paiement (5ans) unique au Maroc semble engendrer des difficultés de suivi régulier du maintien en vigueur du brevet d'invention.

De même, le nombre de demandes de brevet d'invention ayant fait l'objet de rejets, en 2011, s'élève à 32 dont 31 rejets prononcés suite à la non-régularisation de ces demandes.

En outre, il n'y a que 5 inscriptions relatives à l'attribution des licences d'exploitation qui ont été enregistrées auprès de l'OMPIC depuis 2007.

Ces indicateurs démontrent le besoin pressant de disposer des structures de valorisation des brevets d'invention.

## II- RAPPORT DE RECHERCHE ET OPINION ECRITE SUR LA BREVETABILITE

L'élaboration du rapport de recherche et d'opinion sur la brevetabilité est actuellement effectuée à la demande des déposants qui veulent avoir une appréciation sur la brevetabilité de l'invention, et ce notamment pour l'extension de la protection à l'international. Au courant de l'année 2011, 40 demandes de brevets d'invention d'origine marocaines ont fait appel à cette prestation, soit 24% du total des dépôts d'origine marocains.

En outre, l'OMPIC procède systématiquement à l'établissement de ces rapports pour évaluer les demandes d'origine marocaines une fois régularisées notamment en termes de pertinence et de qualité de rédaction. Au titre de l'année 2011, l'OMPIC a réalisé 119 rapports de recherche et d'opinion sur la brevetabilité pour les demandes de brevet d'invention d'origine marocaines. 49 % de ces demandes, à savoir 58 rapports, portaient sur des demandes de brevet déposées par des personnes physiques, 35 % sur des demandes de brevet d'invention émanant des universités (soit 42 demandes) et 16 % sur des demandes de brevet émanant du secteur privé (19 demandes).

Evaluation des dépôts de brevet d'invention d'origine marocaine par rapport de recherche et d'opinion sur la brevetabilité						
Critères de Pertinence	Universités		Personnes physiques		Entreprises	
	NA: Nouveau et inventif	24	57 %	26	45 %	8
N : nouveauté et absence d'activité inventive	10	24 %	16	28 %	2	11 %
O: Absence de Nouveauté et d'activité inventive	8	19 %	16	28 %	9	47 %

L'évaluation par rapport de recherche et opinion sur la brevetabilité montre que près de la moitié des demandes de brevet d'invention d'origine marocaines, objets de rapport de recherche, présentent un caractère nouveau et inventif. 57% des demandes de brevet d'invention émanant des universités sont pertinentes en termes de nouveauté et d'activité inventive. 42% des demandes de brevet d'invention déposées par des entreprises répondent aux critères de brevetabilité en termes de nouveauté et activité inventive. En ce qui concerne les personnes physiques, 45% des demandes sont pertinentes en matière de nouveauté et d'activité inventive.

Cette évaluation démontre également qu'il y a un effort à fournir en matière de rédaction des demandes de brevet d'invention sachant que la qualité de rédaction du mémoire descriptif affecte la pertinence des brevets marocains.

### III- PUBLICATION DES BREVETS D'INVENTION :

L'OMPIC a mis en place un serveur de publication des brevets d'invention comme moyen de publication des demandes de brevet déposées au Maroc après expiration du délai légal de dix huit mois à partir de leurs dates de dépôts. Ce service repose sur la technologie de l'Office Européen de Brevet (OEB) qui a assisté l'OMPIC dans sa mise en place.

La publication s'effectue selon un calendrier mensuel de chargement des nouveaux brevets publiés. Durant l'année 2011, 958 brevets ont été publiés et sont consultables sur le site : <http://patent.ompic.ma/>.

Les documents sur le serveur de publication peuvent être retrouvés par des critères d'accès tels que le numéro de publication et la classe CIB et peuvent être visualisés en ligne, et téléchargés sous formats PDF.

### IV- ACTIVITES LIEES AU RESEAU DE CENTRES D'INFORMATIONS TECHNOLOGIQUES (TISC)

A l'initiative de l'OMPIC, 15 membres fondateurs ont lancé le Réseau de Centres d'Informations Technologiques (TISC) le 24 octobre 2010. Ce réseau est constitué de points focaux hébergés dans les universités, les centres de recherche, les représentations d'entreprises et autres institutions impliquées dans l'innovation. Il a pour objet la diffusion de l'information technologique auprès des secteurs industriels et universitaires et la sensibilisation à la bonne utilisation de la propriété industrielle notamment les brevets d'invention comme outil stimulant la R&D.

Au cours de l'année 2011, 3 autres organismes ont adhéré au réseau TISC. Ce qui ramène le nombre d'adhérents à 18 organismes abritant 22 points focaux. 101 prestations de recherches, parvenues de la part des points focaux TISC, ont été traitées par la cellule d'animation TISC abritée à l'OMPIC. La répartition de ces prestations par type de recherche montre que les recherches sur l'état de la technique détiennent la plus grande part (64%) des requêtes reçues, suivi des commandes de recherche de veille technologique (14%), puis des recherches de liberté d'exploitation et d'antériorité (6 et 5%).

La ventilation des requêtes par secteur montre la prédominance de la chimie avec une part de 38% suivie des secteurs de la mécanique et des NTIC représentant respectivement 24% et 16% du total des commandes de recherche. L'agroalimentaire vient en quatrième position avec un pourcentage de 16%, puis le secteur des produits pharmaceutiques avec une part de 6%.

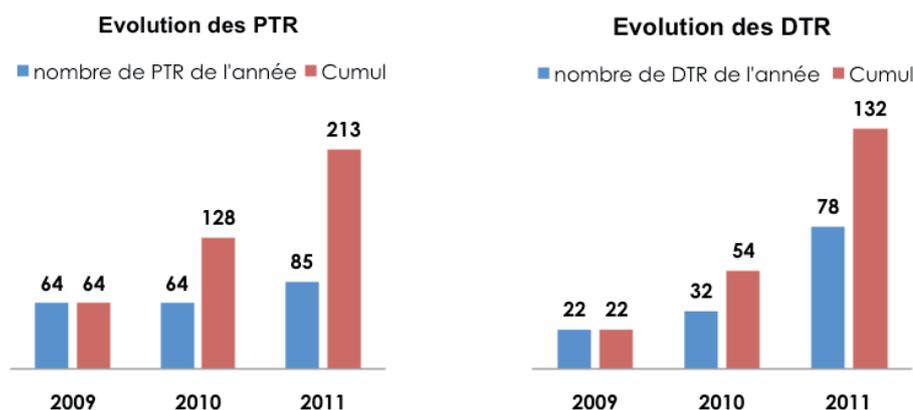
Au titre de l'année 2011, le réseau TISC a élaboré un plan de formation complet qui vise l'amélioration des compétences professionnelles des responsables de points focaux du réseau TISC en termes de gestion de propriété intellectuelle, d'exploitation de l'information en matière de brevets d'invention, de négociation des contrats de licence et de transfert de technologie. Dans le cadre de ce plan, 4 ateliers de formation ont été organisés pour les responsables points focaux et 7 séances d'information concernant la propriété industrielle notamment les brevets d'invention ont été réalisées pour les industriels, chercheurs et doctorants émanant des organismes membres du réseau.

L'année 2011 a connu également la création du site internet [www.tisc.ma](http://www.tisc.ma) qui est dédié spécialement aux activités du réseau TISC. A travers ce site, la cellule d'animation du TISC diffuse toutes les informations et les actualités du réseau.

## V- ACTIVITES LIEES AU RESEAU DE DIFFUSION TECHNOLOGIQUE (RDT)

L'année 2011 constitue la dernière année de la gestion par l'OMPIC du fonds destiné au Réseau de Diffusion Technologique (RDT). En effet, le Centre Marocain d'Innovation (CMI) assurera la gestion et la promotion de l'outil de financement Prestation Technologique Réseau (PTR) à partir de 2012.

En 2011, l'OMPIC a enregistré 78 Diagnostics Technologiques Réseau (DTR) contre 32 en 2010, soit une augmentation de 144% de la demande de l'instrument DTR par rapport à l'année précédente. En outre, le nombre de PTR réalisés a atteint 85 PTR en 2011 contre 64 en 2010, soit une augmentation de 33% par rapport à l'année dernière.



Au cours de l'année sous revue, le RDT a mobilisé 10'031'672,42Dhs pour : la réalisation des PTR et DTR (7'474'440,42Dhs), l'organisation des activités de formation, de promotion et de communication sur le réseau (1'277'232,00Dhs), la réalisation de la plateforme dédiée à l'innovation « club marocain d'innovation » (800'000,00Dhs) et la réalisation d'une étude sur l'impact du Réseau RDT (480'000,00Dhs).

## VI- ACTIONS AVEC LES UNIVERSITES

L'année 2011 s'est caractérisée par la poursuite d'une manière soutenue des activités de coopération qui lient l'OMPIC aux universités marocaines. En effet, l'OMPIC a signé 5 conventions de partenariat et de valorisation de la recherche avec les universités marocaines. Il s'agit de la signature des conventions de partenariat et de valorisation de la recherche avec l'université Mohammed Premier d'Oujda (UMPO) et l'université Ibn Tofail de Kénitra (UIT), ainsi que la convention de coopération pour la promotion des activités d'enseignement avec l'École Supérieure des Industries du textile et de l'Habillement (ESITH).

Ces partenariats noués viennent s'ajouter aux 10 conventions qui ont été signées avec 7 universités marocaines au courant de l'année 2010. Ainsi, en totalité 30 conventions ont été signées avec les 14 universités marocaines, l'ESITH et le centre de recherche INRA depuis 2006.

Dans le cadre de ses partenariats, plusieurs actions ont été menées par l'OMPIC pour permettre une montée en puissance de la valorisation du patrimoine intellectuel des universités. Parmi les actions importantes réalisées en 2011:

- la réalisation de journées de formations
- l'organisation d'un module de formation complet pour l'ESITH.
- l'organisation des journées d'identification de projets de recherche susceptibles de faire l'objet de dépôt de brevets d'invention.

Ces actions de proximité au niveau des universités ont contribué à la réalisation de l'augmentation des dépôts de brevets d'invention ces 2 dernières années. Toutefois, elles doivent être intensifiées en vue d'atteindre les objectifs du Plan d'Urgence et de la stratégie Maroc Innovation qui visent à atteindre une centaine de brevets d'invention annuellement.

# I. MARQUES

## A. ACTIVITES DE DEPOT

### 1. DEPOTS DE MARQUES NATIONALES

		2011	2010	2009	2008	2007
Dépôt D'origine Marocaine	Dépôt à l'OMPIC	5490	5521	5678	4630	5020
	Dépôt selon le système de Madrid <sup>1</sup>	4149	3928	3759	4362	4194
Dépôt D'origine Etrangère	Dépôt à l'OMPIC	1454	1573	1269	558	502
	Total dépôt d'origine étrangère	5603	5501	5028	5920	5696
<b>Total</b>		<b>11094</b>	<b>11022</b>	<b>10706</b>	<b>10550</b>	<b>10716</b>

Le nombre total de dépôts de marques nationales a atteint 11094 nouvelles marques, ce qui représente une augmentation de 1% par rapport à 2010. Cette quasi stagnation caractérise les enregistrements internationaux en matière de marques, et ce depuis l'avènement de la crise économique mondiale.

Pour leur part, les dépôts de marques d'origine marocaine ont connu une légère baisse en passant de 5521 en 2010 à 5494 en 2011. Cette stagnation autour de 5000 nouvelles marques est observée depuis l'introduction du système d'opposition en 2006.

### 2. REPARTITION REGIONALE DES DEPOTS DE MARQUES D'ORIGINE MAROCAINE

Régions	2011	Part en %	2010	Part en %	Evo2011/2010
<b>Grand Casablanca</b>	3 649	70,70	4085	77,90	-11 %
<b>Rabat- Salé</b>	331	6,40	198	3,80	67 %
<b>Sous Massa Draa</b>	314	6,10	257	4,90	22 %
<b>Marrakech Tensift Al L'oriental</b>	183	3,50	220	4,20	-17 %
<b>Tanger – Tétouan</b>	157	3,00	109	2,10	44 %
<b>Fès Boulmane</b>	135	2,60	83	1,60	63 %
<b>Gharb Chrarda</b>	127	2,50	98	1,90	30 %
<b>Doukkala Abda</b>	68	1,30	52	1,00	31 %
<b>Meknes tafilalet</b>	57	1,10	40	0,80	43 %
	52	1,00	65	1,20	-20 %
<b>Chouia Ourdigha</b>	39	0,80	36	0,70	8 %
<b>Taza-Alhoceima-</b>	19	0,40	0	0	0
<b>Laayoune-Boujdour-</b>	16	0,30	0	0	0
<b>Tadla Azilal</b>	13	0,30	0	0	0
<b>Ouad Eddahab-</b>	3	0,10	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>5 1631</b>	<b>100</b>	<b>5243</b>	<b>100</b>	<b>-2 %</b>

La ventilation du nombre de dépôts de marques d'origine marocaine par région illustre la prépondérance de la région du Grand Casablanca en tant que lieu principal de dépôt avec 71% des demandes d'enregistrements des marques.

Au niveau des autres régions, les dépôts restent modestes même si leur part est passée à 29% en 2011 au lieu de 22% en 2010.

Toutefois, il est à souligner que les régions Rabat-Salé-Zemmour-Zaer et Tanger-Tétouan ont pu réaliser des évolutions par rapport à l'année précédente respectivement de 67% et 63%. Ces augmentations sont dues essentiellement aux actions menées dans le cadre du REPIC<sup>3</sup> et notamment l'amélioration de la qualité d'accueil et d'assistance au niveau des délégations.

### 3.10 PREMIERES CLASSES DE PRODUITS ET SERVICES VISEES PAR LES DEPOTS DE MARQUES D'ORIGINE MAROCAINE

Classes	2011	2010	Variation en %	Part en %
35	1 830	1 783	2,6	33
30	1 307	1 199	9	24
3	1 063	947	12,2	19
29	1 002	1 034	-3,1	18
41	957	952	0,5	17
5	837	871	-3,9	15
31	699	702	-0,4	13
9	691	712	-2,9	13
16	653	745	-12,3	12
39	643	626	2,7	12

La classe de produit et service la plus désignée (33% du total des dépôts de marques d'origine marocaine) est la classe 35 qui couvre notamment les services de publicité, de gestion des affaires commerciales, d'import, d'export,... La classe 30 relative aux aliments d'origine végétale vient au 2ème rang avec 24% sur le total des dépôts. La classe 3 regroupant les produits cosmétiques et d'hygiène a réalisé une évolution dépassant les 12% en 2011 par rapport à 2010.

Il est à noter qu'une marque est protégée en moyenne pour 3 classes de produits et/ou services.

### 4. REPARTITION DES DEPOTS DE MARQUES D'ORIGINE ETRANGERE PAR PAYS DE RESIDENCE DU DEPOSANT

	2011	2010	2011 en %	2010 en %	2011/2010
France	1002	984	18 %	18 %	1,83 %
Etats-Unis d'Amérique	619	618	11 %	11 %	0,16 %
Suisse	415	450	7 %	8 %	-7,78 %
Marque communautaire (à l'échelle UE)	403	316	7 %	6 %	27,53 %
Allemagne	382	377	7 %	7 %	1,33 %
Italie	370	344	7 %	6 %	7,56 %
Chine	361	279	6 %	5 %	29,39 %

La répartition par pays de résidence du titulaire des dépôts de marques nationales d'origine étrangère comprend aussi bien les dépôts faits selon la voie nationale que ceux déposés selon la voie internationale (Système de Madrid).

La France et les Etats Unis d'Amérique occupent les deux premières positions avec des parts respectives de 18% et de 11% sur le total des dépôts de marques nationales d'origine étrangère en 2011. La Suisse, l'Union Européenne, l'Allemagne et l'Italie succèdent avec des parts égales sur l'ensemble des dépôts de près de 7%.

<sup>3</sup> Réseau de Propriété Industrielle et Commerciale. Cf. « ACTIONS REGIONALES ».

Il est à noter que parmi ces sept pays, la Chine a pu réaliser la plus forte évolution en 2011 par rapport à 2010 soit à peu près 29%.

## 5. RENOUVELLEMENTS<sup>4</sup> DE MARQUES

		2011	2010	2009	2008	2007	2011/2010
<b>Renouvellement d'origine Marocaine</b>	Renouvellements à l'OMPI	203	124	130	107	106	63,7 %
<b>Renouvellement d'origine Etrangère</b>	Renouvellements à l'OMPI	375	361	340	369	354	3,9 %
	Renouvellement selon le système de Madrid	4 652	5 183	4 882	5 051	4 585	-10,2 %
	<b>Total</b>	<b>5 230</b>	<b>5 668</b>	<b>5 352</b>	<b>5 527</b>	<b>5 045</b>	<b>- 7,73</b>

En 2011, les renouvellements des marques ont atteint 5230 contre 5668 en 2010, soit une baisse de 8%, ceci est dû essentiellement à la baisse des renouvellements à l'international qui sont passés de 5183 en 2010 à 4652 en 2011, soit une baisse de 10%.

Par ailleurs, les demandes de renouvellement des marques d'origine marocaine déposées au niveau de l'OMPI au cours de 2011 ont augmenté de 64% par rapport à l'année 2010.

## 6. ENREGISTREMENTS ET RENOUVELLEMENTS INTERNATIONAUX DE MARQUES (MAROC : PAYS D'ORIGINE)

	2011	2010	2009	2008	2007
<b>Enregistrement</b>	<b>88</b>	<b>80</b>	<b>62</b>	<b>87</b>	<b>81</b>
<b>Renouvellement</b>	<b>25</b>	<b>40</b>	<b>23</b>	<b>25</b>	<b>13</b>
<b>Total</b>	<b>113</b>	<b>120</b>	<b>85</b>	<b>112</b>	<b>94</b>
<b>Désignations postérieures</b>	<b>8</b>	<b>16</b>	<b>2</b>	<b>9</b>	<b>12</b>

Les enregistrements à l'international de marques d'origine Marocaine ont atteint 88 en 2011 soit une augmentation de 10% par rapport à l'année précédente.

Il est à noter qu'à partir du mois d'octobre 2011, une nouvelle procédure a été mise en place pour faciliter le paiement des droits afférents au dépôt de la demande internationale, directement auprès de l'OMPI

## B. OPERATIONS POSTERIEURES<sup>5</sup> AUX DEPOTS RELATIVES AUX MARQUES NATIONALES

	2011	2010
<b>Changement de nom et d'adresse</b>	<b>816</b>	<b>1 402</b>
<b>Cession</b>	<b>554</b>	<b>676</b>
<b>Retraits</b>	<b>132</b>	<b>113</b>
<b>Licence d'exploitation</b>	<b>119</b>	<b>21</b>
<b>Fusion</b>	<b>63</b>	<b>203</b>
<b>Requêtes en poursuite de procédure</b>	<b>63</b>	<b>94</b>
<b>Radiation suite à un jugement</b>	<b>50</b>	<b>21</b>
<b>Rejets 1</b>	<b>47</b>	<b>109</b>
<b>Radiation volontaire</b>	<b>25</b>	<b>28</b>
<b>Renonciation partielle</b>	<b>20</b>	<b>8</b>
<b>Autres</b>	<b>40</b>	<b>9</b>
<b>Total</b>	<b>1 929</b>	<b>2 684</b>

<sup>4</sup> Acte consistant à maintenir en vigueur les droits sur une marque pour une nouvelle période de protection.

<sup>5</sup> Ensemble des actes qui s'effectuent postérieurement aux dépôts de demandes d'enregistrement de marques et qui sont inscrits sur le Registre National des Marques.

Les opérations postérieures au dépôt donnent une indication sur l'utilisation de la marque après les formalités de dépôt.

En 2011, le nombre d'opérations postérieures au dépôt a atteint 1929 notamment 816 changements de nom et adresse et 554 cessions.

Les inscriptions relatives aux licences d'exploitation ont connu une augmentation notable (119 en 2011 contre 21 en 2010). Cette augmentation témoigne de la volonté des titulaires de marques de rendre leurs licences opposables aux tiers en les inscrivant au Registre National des Marques.

## II. OPPOSITIONS A DES DEMANDES D'ENREGISTREMENT DE MARQUES

### A. OPPOSITIONS EN CHIFFRES

	2011	2010
<b>Oppositions</b>	822	867
<b>Demandes d'extension</b>	14	10
<b>Suspensions</b>	5	13

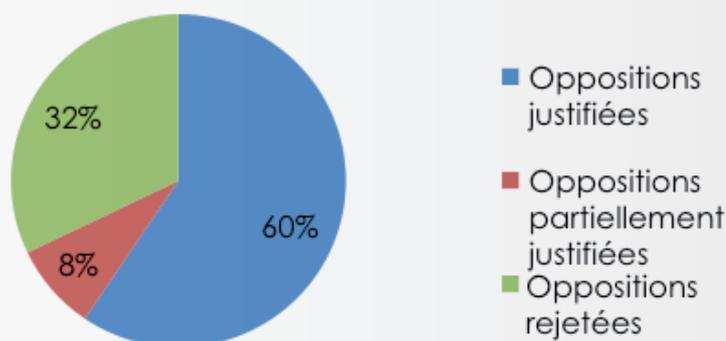
Au cours de l'année 2011, le nombre des oppositions à des demandes d'enregistrement de marques a atteint 822, contre 867 en 2010, ce qui représente une diminution de 6%. Le taux des oppositions a atteint 7% de l'ensemble des dépôts de marques.

Les oppositions d'origine marocaine formulées par les titulaires des droits antérieurs représentent 47% de l'ensemble des demandes d'oppositions. Par ailleurs, celles d'origine américaine et d'origine française représentent 9% chacune.

Les demandes d'enregistrement de marques d'origine Marocaine représentent 96% de l'ensemble des demandes contestées faisant objet d'opposition (soit un total de 796 oppositions). Les demandes internationales désignant le Maroc représentent 4% des demandes contestées (soit un total de 26 oppositions).

Les oppositions portent, principalement, sur les secteurs de l'agroalimentaire, cosmétique, et pharmaceutique/parapharmaceutique avec respectivement 45%, 23% et 17%.

### B. DECISIONS RENDUES PAR L'OMPIC



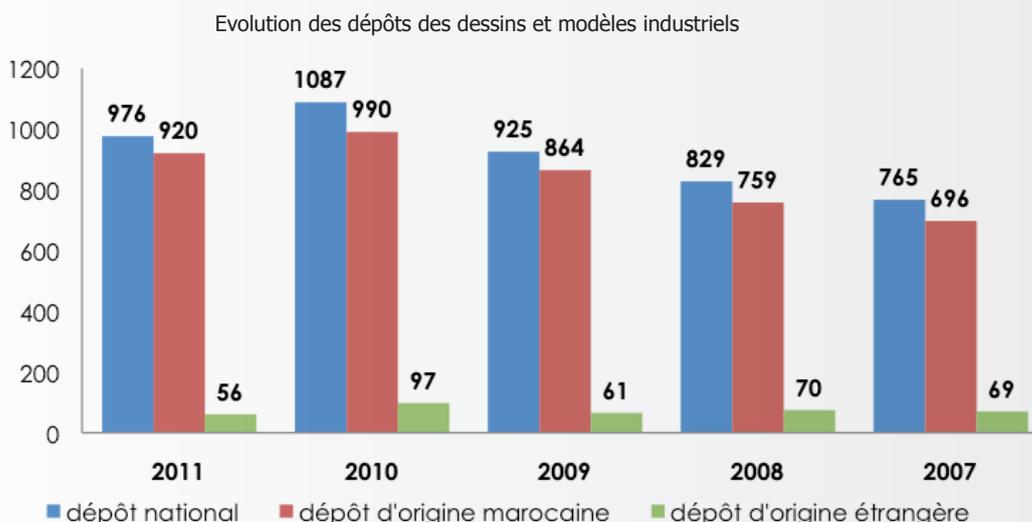
En 2011, 591 décisions ont été rendues par l'OMPIC dont 46 décisions de clôture d'opposition prises suite au retrait total ou partiel des demandes contestées ou au retrait des oppositions.

Les décisions rendues concernant 60% des oppositions ont abouti au rejet des demandes d'enregistrements de marques contestées, 32% des oppositions ont été rejetées et 8% ont abouti à l'enregistrement partiel de marques.

Sur les 591 décisions prononcées par l'OMPIC, 12 décisions ont fait l'objet de recours auprès de la Cour d'appel du commerce de Casablanca (2% de l'ensemble des décisions). 92% des arrêts rendus par cette juridiction affirment les décisions de l'OMPIC.

### III- DESSINS ET MODELES INDUSTRIELS

#### A-DÉPÔTS DES DESSINS ET MODÈLES INDUSTRIELS :

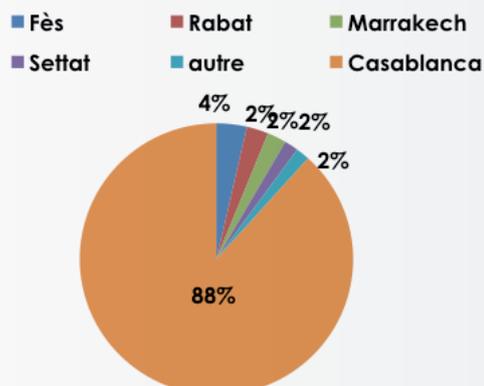


L'année 2011 a connu une baisse de 10% des dépôts des dessins et modèles industriels par rapport à l'année 2010 et une augmentation respective de 5,5% par rapport à 2009 et de 18% par rapport à 2008.

Pour ce qui est des renouvellements des dessins et modèles industriels, l'OMPIC a enregistré une augmentation de 27,1% soit 122 demandes cette année contre 96 en 2010.

#### B- ANALYSE DES DÉPÔTS DES DESSINS ET MODÈLES INDUSTRIELS PAR RÉGION :

##### Répartition régionale des dépôts de DMI



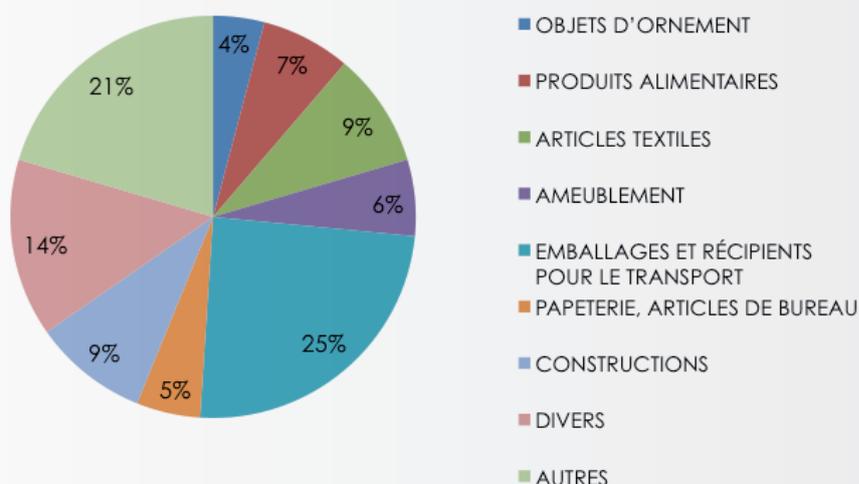
L'analyse des dépôts de dessins et modèles industriels par région montre la prédominance des dépôts effectués au niveau de la région du « Grand Casablanca » avec une part de 88%.

La part de toutes les autres régions ne représente que 12 % de dépôts de dessins ou modèles industriels dont le tiers est effectué dans la région de « Fès Boulmane ».

Le potentiel de valorisation des dessins et modèles industriels en région nécessite donc des actions de proximité qui peuvent être réalisées dans le cadre du REPIC.

## C- ANALYSE SECTORIELLE BASÉE SUR LA CLASSIFICATION DE LOCARNO

Répartition sectorielle des dépôts des dessins et modèles industriels



Durant l'année 2011, la répartition des demandes des dessins et modèles industrielles déposées à l'OMPIC selon la classification sectorielle de Locarno, montre la prédominance du secteur « d'emballage et récipient pour le transport » avec 25% du total des demandes d'enregistrement.

## D- DÉPÔTS À L'INTERNATIONAL DES DESSINS ET MODÈLES INDUSTRIELS SELON LE SYSTÈME DE LAHAYE :

Evolution des désignations du Maroc dans les enregistrements à l'international selon le système de LaHaye			
Année	2011	2010	2009
Nombre de désignation	369	331	341

369 dépôts de demande d'enregistrement internationale de dessins et modèles industriels selon le système de LaHaye ont désigné le Maroc contre 331 en 2010.

Par contre, l'utilisation par les nationaux du système de LaHaye est très faible étant donné que seulement 3 dépôts ont été enregistrés en 2011. Des efforts doivent être déployés pour la promotion de ce système auprès des opérateurs économiques marocains.

## IV - INDICATIONS GEOGRAPHIQUES ET APPELLATIONS D'ORIGINE

En 2011, les demandes de protection des indications géographiques (IG) et appellations d'origine (AO) enregistrées à l'OMPIC sont au nombre de cinq. Le même nombre a été enregistré en 2010. Ces enregistrements concernent les IG **Grenade Sefri Ouled Abdellah, Viande Agneau Béni Guil, Figue de Barbarie d'Ait Bâamrane, Fromage de Chèvre Chefchaouen**, et l'AO **Rose kelaât M'gouna Dades**.

Le Registre National des indications géographiques et appellations d'origine tenu par l'OMPIC compte actuellement 10 enregistrements (8 IG et 2 AO) au nom du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime. Trois autres demandes d'IG sont en cours d'examen de leur reconnaissance par la Commission Nationale des Signes Distinctifs d'Origine et de Qualité au sein du même Département et concernent les IG **Datte Aziza, Datte Boufeggous et Amande de Tafraout**.

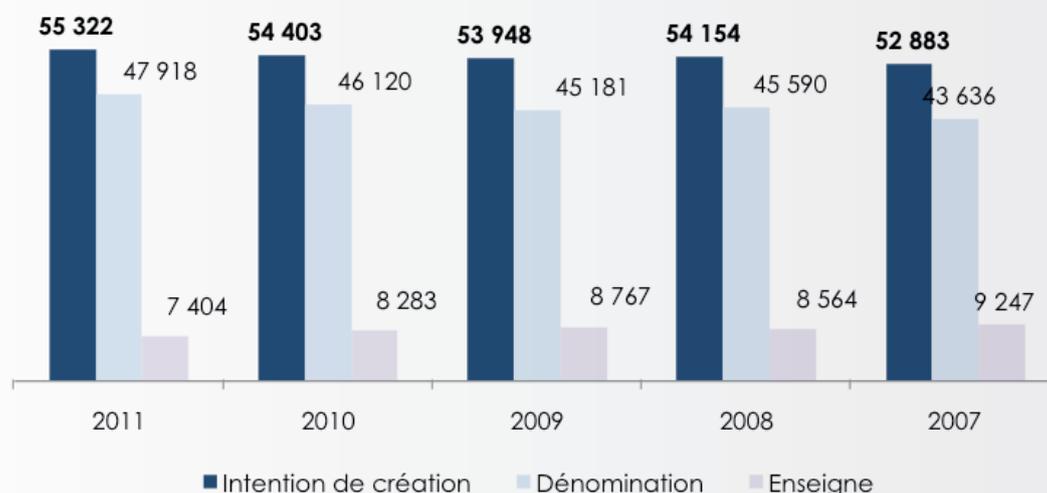
En ce qui concerne les produits de l'artisanat, un projet de loi relatif aux signes distinctifs d'origine est en cours d'étude par le Département de l'Artisanat.

Toutefois, en attendant la mise en place de ce système, le Département de l'Artisanat a procédé au dépôt de plusieurs marques collectives et marques de certification au profit des artisans qui respectent le règlement d'usage de la marque.

L'année 2011 a connu l'enregistrement de 5 marques collectives de certification par le Département de l'Artisanat à savoir: **Tapis Boujâad / Zarbja Abi Jaad, Selle Traditionnelle Marocaine Assil, Fusil Traditionnel Marocain "Lamkohla" / Lmkohla Attaklidi Al Maghribia, Selle Traditionnelle Marocaine / Asarj Attaklidi Al Maghribi et Asarj Attaklidi Al Maghribi Assil**.

## V- NOMS COMMERCIAUX RELATIFS AUX INTENTIONS DE CREATION D'ENTREPRISES

### A. EVOLUTION DES INTENTIONS DE CREATION D'ENTREPRISES



En 2011, 55322 intentions de création d'entreprises ont été enregistrées au niveau national soit une augmentation de 2 % par rapport à 2010.

La proportion de sociétés dans les intentions de création d'entreprises est en constante progression et ce, depuis 2007, elle est passée de 83 % en 2010 à 87 % en 2011. Alors que celle des enseignes est en baisse, elle est passée de 18% en 2010 à 13% en 2011.

Ces changements sont expliqués notamment par les réformes visant à favoriser la création d'entreprises sous formes de personnes morales.

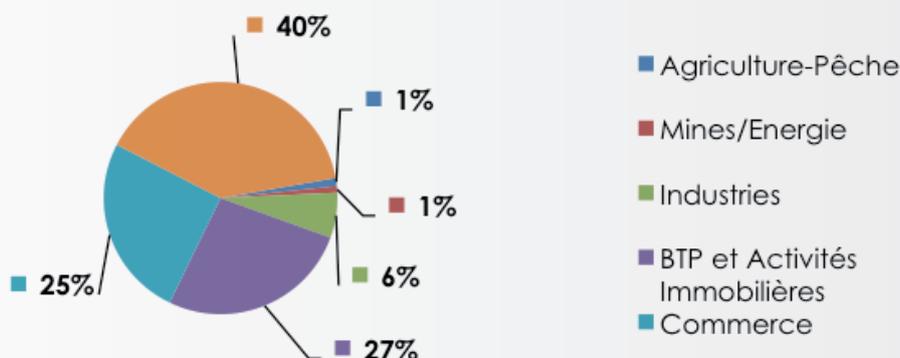
## B. REPARTITION DES INTENTIONS DE CREATION D'ENTREPRISES PAR NATURE JURIDIQUE

	2011		2010	
SARL	28 917	60,3 %	29 100	63,1 %
<b>SARL AU</b>	<b>17 826</b>	<b>37,2 %</b>	<b>15 795</b>	<b>34,25 %</b>
SA	446	1 %	557	1,2 %
<b>Autres</b>	<b>729</b>	<b>1,5 %</b>	<b>668</b>	<b>1,4 %</b>
<b>Total</b>	<b>47 918</b>	<b>100 %</b>	<b>46 120</b>	<b>100 %</b>

La répartition des intentions de création d'entreprises par nature juridique illustre la prédominance de la Société A Responsabilité Limitée (SARL) avec une part de 60 %, suivie par la Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique (SARL AU) avec 37%. La Société Anonyme ne représente que 1 % du total des intentions de création.

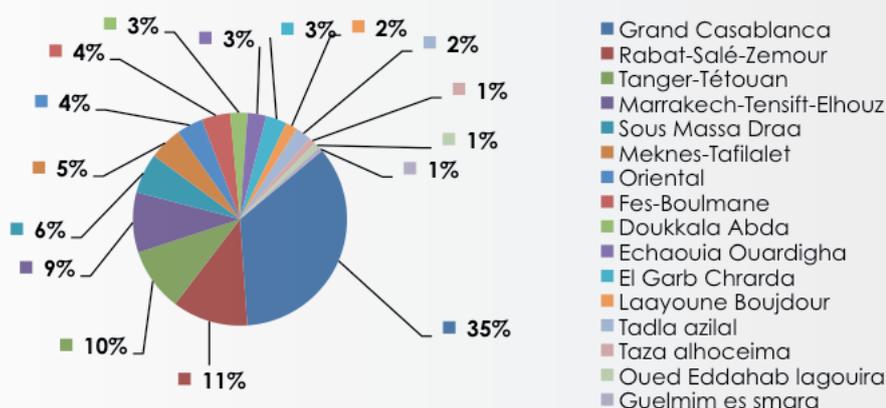
L'évolution qu'a connue la SARLAU ces dernières années est liée essentiellement aux avantages qu'offre cette forme juridique en termes de fiscalité et de protection du patrimoine de l'entrepreneur, tout en permettant de rester dans un format d'«entreprise individuelle».

## C. REPARTITION SECTORIELLE DES INTENTIONS DE CREATION D'ENTREPRISES



En 2011, trois secteurs représentent 92% des intentions de création d'entreprises, il s'agit du Services, Commerce et BTP avec des parts respectives de 40%, 27% et 25%. Les secteurs du Mines/Energie, Agriculture-Pêche et l'Industrie représentent 8% de l'ensemble des intentions de créations.

## D. REPARTITION REGIONALE DES INTENTIONS DE CREATION D'ENTREPRISES



En 2011, la région du Grand Casablanca concentre à elle seule 35 % des intentions de création d'entreprises et conforte sa place de pôle économique principal du pays.

Trois régions économiques du Maroc viennent en second lieu, Rabat-Salé-Zemour, Tanger-Tétouan et Marrakech-Tensift-Elhouz, avec près de 10 % chacune.

## VI- ACTIVITES DU COMITE NATIONAL POUR LA PROPRIETE INDUSTRIELLE ET ANTI-CONTREFAÇON (CONPIAC)

Le Comité National pour la Propriété Industrielle et Anti-Contrefaçon (CONPIAC) créé en Avril 2008 et visant à renforcer la coopération et la coordination entre les différents intervenants des pouvoirs publics et du secteur privé, a connu des activités soutenues en 2011.

Une étude sur « l'impact économique de la contrefaçon au Maroc » a été lancée en Octobre 2011 et prévoit cinq étapes de réalisation notamment un Diagnostic de l'état des lieux de la contrefaçon, du Benchmark et l'évaluation de l'Impact de la contrefaçon dans les principaux secteurs et régions du Maroc touchés par la contrefaçon.

En matière de sensibilisation sur les questions de contrefaçon, des séminaires nationaux et internationaux ont été organisés en collaboration avec des partenaires marocains et étrangers. A titre d'exemple le séminaire sur « La propriété intellectuelle: moteur de développement économique », organisé en Mai 2011 et qui a connu la signature de deux conventions cadre de coopération entre l'OMPIC et l'ICC Maroc et entre l'OMPIC et le GAM. Aussi, le Séminaire régional africain sur la « Lutte contre la contrefaçon et respect des droits de propriété industrielle : stratégies et perspectives » a été organisé en Décembre par le CONPIAC en coopération avec l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) et avec l'appui du Département d'Etat des Etats-Unis d'Amérique, permettant d'échanger avec les représentants des pays africains et les entreprises nationales participantes sur les stratégies et les perspectives de lutte contre la contrefaçon.

Sur le plan de formation des membres du CONPIAC, un atelier visant à faire le bilan des mesures d'application des droits de PI et de lutte contre la contrefaçon, 5 ans après l'entrée en vigueur de l'amendement de la loi 17-97 en 2006, a été animé conjointement par des membres du CONPIAC (OMPIC, ADII, Justice) avec la contribution d'un expert de l'Office Américain des Brevets et des Marques (USPTO). En Novembre 2011, des séances de formation ont été animées par l'OMPIC au profit de techniciens du Laboratoire de la Gendarmerie Royale (LARATES), sur les éléments de la propriété industrielle ainsi que des cas pratiques de recherche dans les Bases de données de la PI.

Dans le cadre d'actions sectorielles, une table ronde sur « La protection de la propriété industrielle et la lutte contre la contrefaçon » a été animée par l'OMPIC au profit des entreprises du secteur Automobile, à l'occasion du Salon TEC AUTO.

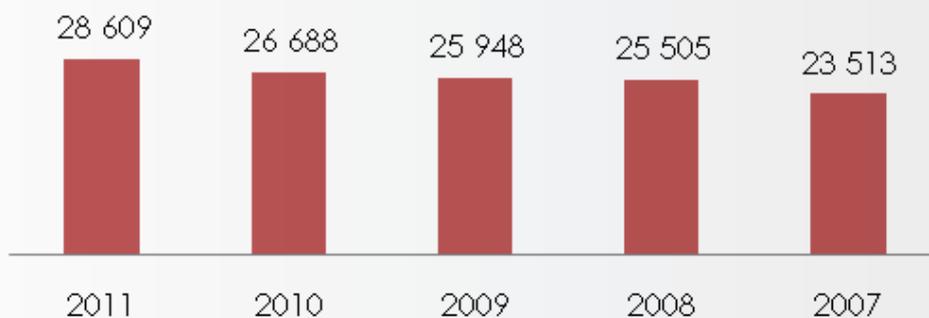
Concernant la répression de la contrefaçon au Maroc, les membres du CONPIAC (Secteurs Privé et Public) consolident leurs efforts pour un meilleur respect des droits PI. A cet effet, pour les mesures aux frontières, l'année 2011 a connu le dépôt de près de 440 demandes d'intervention auprès de l'ADII par les entreprises titulaires de marques avec une évolution de 40% par rapport à 2010 (314 demandes) et près de 50 suspensions de marchandises soupçonnées contrefaites, ont été effectuées par l'ADII, concernant des marques nationales et internationales et relatives à des articles de différents secteurs (Chaussures de sport, Vêtements, Cosmétiques, Articles électriques, ....).

Dans le cadre de la coopération internationale, l'OMPIC a présenté l'expérience du CONPIAC lors des travaux du 6<sup>ème</sup> Congrès mondial sur la lutte contre la contrefaçon et le piratage, co-organisé par l'OMPI, INTERPOL et l'OMD, à Paris en Février 2011.

# I. CREATIONS D'ENTREPRISES

## 1 – Personnes morales

Evolution des création des nouvelles entreprises créées



Au cours des onze premiers mois de l'année 2011, le nombre d'entreprises nouvellement créées a atteint 28 609 nouvelles immatriculations au registre de commerce, soit une évolution de 7% par rapport à la même période de l'année 2010. Cette évolution s'explique par l'impact des mesures juridiques et fiscales introduites au profit de la création d'entreprises, et ce malgré un environnement macroéconomique défavorable qui a caractérisé l'année 2011. Notons que le taux d'évolution moyen enregistré durant les quatre dernières années n'est que de 3%.

### a. Répartition régionale

La région du Grand Casablanca concentre 35% des nouvelles entreprises créées au niveau national durant les onze premiers mois de l'année 2011, confortant ainsi sa position en tant que premier pôle économique du Maroc. Se distinguent également à travers cette analyse de l'implantation des nouvelles créations les trois régions suivantes : Rabat-Zemmour-Zair (12%), Tanger-Tétouan (10%) et Marrakech-Tensift (9%).

Région	2011	2010	2009	2008	2007
Grand Casablanca	<b>10 118</b>	9 211	8 715	8 575	7 892
Rabat-Salé-Zemour	<b>3 439</b>	3 071	2 748	2 656	2 492
Tanger-Tétouan	<b>2 799</b>	2 694	2 858	3 211	2 959
Marrakech-Tensift-Elhouz	<b>2 476</b>	2 332	2 331	2 526	2 689
Sous Massa Draa	<b>1 956</b>	1 871	2 014	1 907	1 696
Fès-Boulmane	<b>1 226</b>	1 105	1 108	1 003	970
Meknès-Tafilalet	<b>1 198</b>	1 098	1 127	967	834
Région de l'Oriental	<b>1 145</b>	1 125	1 093	1 116	927
Autres	<b>4 252</b>	4 181	3 954	3 544	3 054
<b>Total</b>	<b>28 609</b>	<b>26 688</b>	<b>25 948</b>	<b>25 505</b>	<b>23 513</b>

## b. Répartition par forme juridique

La répartition par forme juridique montre que la quasi totalité des entreprises se crée sous forme de Société à Responsabilité Limitée « SARL » (près de 98%). Concernant la Sarl à Associé Unique (SARLAU), sa part est en constante évolution passant de 30% en 2007 à 42.6% en 2011, ce qui démontre la tendance des entreprises individuelles à s'organiser.

	2011	2010	2009	2008	2007
<b>SARL</b>	<b>55,1 %</b>	57,7 %	58,6 %	61,6 %	66,8 %
<b>SARLAU</b>	<b>42,6 %</b>	40 %	38,8 %	35,1 %	30,5 %
<b>Autres</b>	<b>1,7 %</b>	1,7 %	1,8 %	2,1 %	1,6 %
<b>SA</b>	<b>0,6 %</b>	0,6 %	0,8 %	1,2 %	1,1 %

## c. Répartition Sectorielle

	2011	2010	2009	2008	2007
Services	32,1 %	30,9 %	32,1 %	32,1 %	31,5 %
Commerce	30,9 %	31,8 %	31,5 %	27,9 %	28,4 %
BTP et Activités Immobilières	26,4 %	27,7 %	28,1 %	28,8 %	31,1 %
Industries	6,9 %	6,3 %	5,9 %	8,5 %	6,7 %
Agriculture-Pêche	2,9 %	2,4 %	1,8 %	2,0 %	1,2 %
Mines/Energie	0,8 %	0,9 %	0,6 %	0,7 %	0,9 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>				

La répartition sectorielle des nouvelles créations de personnes morales montre une légère augmentation des secteurs des services et de l'industrie au détriment des secteurs du commerce et du BTP et activités immobilières.

## 2 – Personnes physiques

**Evolution des nouvelles immatriculations des personnes physiques au registre du commerce**



Au cours des onze premiers mois de l'année 2011, 25 859 nouvelles entreprises individuelles ont été immatriculées au registre de commerce contre 25 956 créées pendant la même période de l'année 2010. Cette tendance à la baisse des immatriculations des personnes physiques (3% en moyenne enregistrée durant ces cinq dernières années) est le résultat des mesures engagées dans le cadre de la réforme des textes juridiques relatifs aux sociétés (capital social minimal, blocage de capital, ...) et également des incitations fiscales accordées aux TPEs.

## a. Répartition régionale

Région	2011	2010	2009	2008	2007
Tanger-Tétouan	3 105	2 747	2 821	3 348	3 734
Grand Casablanca	2 973	3 210	3 469	3 731	3 956
Oriental	2 316	2 125	2 134	2 057	2 236
Sous Massa Draa	2 271	2 231	2 410	2 578	2 798
Rabat-Salé-Zemour	2 133	2 057	2 120	2 085	2 449
Marrakech-Tensift-Elhouz	1 779	1 905	2 112	2 507	2 388
Meknes-Tafilalet	1 774	1 846	1 896	1 920	2 051
Fes-Boulmane	1 448	1 303	1 323	1 413	1 540
Autres	8 060	8 532	9 259	8 517	8 712
<b>Total</b>	<b>25 859</b>	<b>25 956</b>	<b>27 544</b>	<b>28 156</b>	<b>29 864</b>

Concernant la répartition régionale, les plus importantes variations enregistrées cette période par rapport à 2010 sont :

- L'évolution de 13% des créations dans la région Tanger – Tétouan.
- La diminution de 7% des créations dans la région du Grand Casablanca.
- La diminution de 7% des créations dans la région du Marrakech Tensift Elhouaz.
- L'évolution de 11% des créations dans la région de Fès Boulmane.

## b. Répartition Sectorielle

	2011	2010	2009	2008	2007
Commerce	56,3%	55,3%	52,2%	48,8%	43,1%
Services	26,0%	26,6%	28,6%	32,1%	34,2%
BTP et Activités Immobilières	8,6%	9,1%	9,6%	9,5%	8,1%
Industries	8,4%	8,3%	9,0%	8,9%	12,1%
Agriculture - Pêche	0,6%	0,6%	0,5%	0,6%	1,5%
Mines/Energie	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	1,0%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

La répartition sectorielle des entreprises individuelles montre la prédominance du secteur du Commerce (+56%) qui affiche une évolution constante depuis 2007, suivi des services (26%).

## II. MODIFICATIONS

Au titre des 11 premiers mois de l'année 2011, l'OMPIC a reçu 43 370 déclarations d'inscriptions modificatives au registre de commerce, contre 42 506 déclarations centralisées pendant la même période de l'année 2010, soit une augmentation de 2%. 27 698 modèles concernent les entreprises personnes morales et 15 672 modèles pour les personnes physiques.

Les principaux événements juridiques qui ont été inscrits au registre de commerce durant les 11 premiers mois de l'année 2011 sont comme suit :

## A. PERSONNES MORALES :

Type d'événement	01-2011 au 11-2011	01-2010 au 11-2010	Var 2011/2010
Changement de représentant/gérant	18 474	16 981	8,79 %
Modification statutaire	12 716	10 349	22,87 %
Changement affectant les associés	11 090	10 196	8,77 %
Cession d'actions/parts	7 352	7 062	4,11 %
Changement d'adresse	6 609	6 186	6,84 %
Augmentation de capital	5 232	5 576	-6,17 %
Changements d'activité	2 681	2 672	0,34 %
Changement de forme juridique	2 333	2 141	8,97 %
Changement de dénomination	808	794	1,76 %
Diminution de capital	384	371	3,50 %

Le nombre total des événements juridiques inscrits durant les 11 premiers mois de l'année 2011 ont atteint 78788 événements enregistrant ainsi une évolution de 9% par rapport à la même période de l'année dernière. Notons qu'une déclaration de modification ou de radiation peut concerner plusieurs événements juridiques (en moyenne 3 événements par modèle).

En ce qui concerne les changements de forme juridique, 69% des mouvements ont été enregistrés vers la SARL à associé unique et 30% vers la SARL, ce qui conforte les tendances observées dans les nouvelles créations d'entreprises.

Concernant les difficultés d'entreprises et les radiations, l'OMPIC a reçu au cours des 11 premiers mois de l'année 2011, 2048 radiations contre 1615 en 2010 (+26%).

## B. PERSONNES PHYSIQUES :

	2011	2010	2011/2010
Changement d'enseigne	579	776	-25,39 %
Changement d'adresse/ Fond de commerce	3069	3319	-7,53 %
Changement d'activité	3580	3057	17,11 %

18095 inscriptions modificatives ont concerné les personnes physiques immatriculées au registre de commerce pendant les 11 premiers mois de l'année 2011 (17960 en 2010). La plus grande évolution a concerné les changements d'activité des commerçants, alors qu'une baisse de 25% a été enregistrée pour les changements d'enseigne.

Concernant les radiations des personnes physiques, l'OMPIC a reçu au cours des 11 premiers mois de l'année 2011, 8881 radiations contre 8635 en 2010.

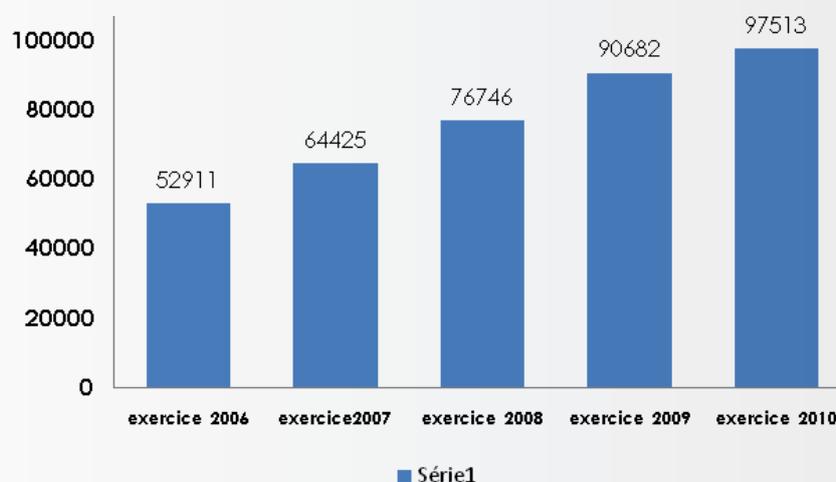
## III. CENTRALISATION DES DOCUMENTS JURIDIQUES

Dans le cadre de son activité de centralisation des documents juridiques relatifs aux créations et modifications des entreprises immatriculées au registre de commerce, l'OMPIC a reçu plus de 165 000 documents (statuts, PVs, modèles de création et de modification) en 2011. De plus, environ 98000 états de synthèse relatifs à l'exercice 2010 ont été centralisés par l'OMPIC. À noter que le dernier délai réglementaire pour le dépôt des états de synthèse correspond au 31 juillet de l'année qui suit la clôture de l'exercice (pour les entreprises dont l'exercice comptable est conforme à l'année civile) et que les documents 2010 ont été mis en ligne à partir de septembre 2011 via le portail [www.directinfo.ma](http://www.directinfo.ma).

**Dépôt des états de synthèse :**

	exercice 2006	exercice 2007	exercice 2008	exercice 2009	exercice 2010*
nombre de dépôts de bilans	52 911	64 425	76 746	90 682	97 513

Durant les 5 dernières années, le nombre des états de synthèse centralisés au niveau de l'OMPIC a évolué de 84%. Ainsi, il est passé de 52911 dépôts pour l'exercice 2006 à 97513 pour l'exercice 2010.

**Répartition des états de synthèse par tranche de chiffre d'affaires :**

Répartition des bilans par tranche de chiffre d'affaires ( en Million de Dhs)						
	[0-3[	[3-35[	[35-75[	[75-100[	[100-175[	>=175
exercice 2010	81,8%	15,3%	1,5%	0,4%	0,4%	0,6%
exercice 2009	80,8%	16,1%	1,6%	0,4%	0,5%	0,7%
exercice 2008	79,4%	17,1%	1,8%	0,4%	0,6%	0,7%

La répartition des entreprises par chiffre d'affaires montre la prédominance des très petites entreprises (TPEs), avec un chiffre d'affaires ne dépassant pas les 3 millions de DH (82%), suivies des PME avec une part de 15%. Quant aux grandes entreprises, dont le chiffre d'affaires dépasse les 75 millions de DH, leur part ne représente que 1.3%.

\* ce chiffre n'est pas définitif car les états de synthèse des entreprises dont l'exercice comptable est différent de l'exercice civil ne sont pas tous déposés.

## IV. ACTIVITES DE MODERNISATION DU REGISTRE DE COMMERCE

La modernisation du registre de commerce figure parmi les grands chantiers du Maroc où l'OMPIC est fortement impliqué. Ce chantier vise d'une part la simplification des procédures de création d'entreprises et d'autre part l'amélioration de l'accès à une information fiable et actualisée sur l'entreprise marocaine.

A cet effet, l'année 2011 a connu la poursuite du projet de modernisation du registre de commerce initié en 2009 en partenariat avec le Ministère de la Justice.

Pour rappel, ce projet vise à mettre en place une plateforme commune entre les registres locaux et le registre central du commerce permettant une meilleure communication et échange de données et la mutualisation des ressources et des outils. Il a pour objectif majeur de fournir au public un service de consultation en ligne et en temps réel des informations sur les entreprises.

Les actions réalisées au cours de l'année 2011 ont porté sur :

- Test des applications informatiques développées.
- Développement des interfaces entre le système informatique de l'OMPIC et celui du Ministère de la Justice.
- Mise en service du lien reliant l'OMPIC avec le tribunal de commerce de Casablanca.
- Installation du système au niveau du tribunal de Casablanca.
- Finalisation du portail eRC destiné à la consultation en temps réel des informations sur les entreprises.
- Démarrage des tests de la plateforme d'actualisation et d'échange de données.

Le lancement officiel est prévu pour le début de 2012 et sera accompagné par la signature d'une convention de partenariat entre le Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies et le Ministère de la Justice.

L'année 2011 a également été marquée par le démarrage de la phase de réalisation du projet de création en ligne de l'entreprise 'CREOL'. Ce projet qui vise à faciliter la démarche de création de l'entreprise et à offrir un service de création en ligne, sera réalisé en deux paliers : le premier palier permettant la création de la SARL par des professionnels agréés et le deuxième palier dont l'objectif est de généraliser ce système à tous les usagers et à toutes les formes juridiques. Les actions réalisées en 2011 sont comme suit :

- Détermination des scénarios d'échange des dossiers de création entre les parties prenantes au processus de création.
- Elaboration des spécifications techniques de la solution informatique.
- Démarrage des développements informatiques.
- Examen des amendements des textes juridiques permettant le traitement en ligne de la création d'entreprise.
- Proposition d'un texte de loi concernant l'organisation des professionnels agréés.

# I - ENVIRONNEMENT JURIDIQUE

## - Amendement de la loi 17-97 relative à la protection de la propriété industrielle

En réponse aux besoins d'adaptation aux évolutions qu'a connu le cadre juridique international en matière de propriété industrielle et en vue d'assurer une protection des droits de propriété industrielle conforme au plus hauts standards, l'Office Marocain de la Propriété Industrielle (OMPIC) a finalisé en 2011 le projet de révision d'un certain nombre de dispositions de la loi 17-97 relative à la protection de la propriété industrielle en vue d'améliorer principalement le système national des brevets d'invention et de consolider le système des marques en vigueur.

Les amendements de ce projet ont été préparés par un comité juridique interne avec l'assistance d'experts de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), l'Office Européen des Brevets (OEB) et l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI-France) et ont fait l'objet de plusieurs réunions de consultations avec les départements ministériels concernés.

Le projet de texte d'amendement de la loi a été soumis en novembre 2011 au Secrétariat Général du Gouvernement.

## - Instruments internationaux relatifs à la propriété industrielle

L'année 2011 a connu la préparation de l'adhésion du Maroc aux traités en matière de propriété industrielle notamment le Traité de Singapour sur le droit des marques, l'Acte de Genève de l'Arrangement de la Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels ainsi que l'Arrangement de Locarno instituant une classification internationale pour les dessins et modèles industriels, l'Arrangement de Strasbourg concernant la classification internationale des brevets et l'Arrangement de Vienne instituant une classification internationale des éléments figuratifs des marques.

Aussi, le Maroc a ratifié, le 01 juillet 2011, le traité de Budapest sur la reconnaissance internationale du dépôt des micro-organismes aux fins de la procédure en matière des brevets. Ce traité, administré par l'OMPI, vise à simplifier la procédure, rendre le brevet plus attractif et réduire le risque pour la santé et l'environnement du transfert des micro-organismes pour les États membres qui sont, à ce jour, au nombre de 74 états dont le Maroc.

## - Accord Commercial anti-Contrefaçon (ACTA)

Le Maroc a signé l'Accord Commercial Anti-Contrefaçon (ACTA) le 1er Octobre 2011 à Tokyo au Japon, pays dépositaire. Dans ce cadre l'OMPIC, qui a participé activement aux onze rounds de négociation, a pris part à la cérémonie de signature qui a connu la participation de l'Australie, Canada, Japon, Corée du Sud, Maroc, Nouvelle Zélande, Singapour, Etats-Unis d'Amérique, Union Européenne, Mexique et Suisse.

En effet, le Maroc est parmi les pays fondateurs de cet important instrument juridique international qui vise à établir, au sein des pays signataires, des normes relatives au respect des droits de propriété intellectuelle permettant de lutter plus efficacement contre le problème croissant de la contrefaçon et du piratage.

## - Comités techniques permanents de l'OMPI

L'OMPIC a pris part à la quarantième Assemblée générale de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle et a participé durant cette année aux travaux des différentes sessions des comités techniques de l'OMPI, notamment aux sessions du comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques, du Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP), du comité consultatif sur l'application des droits et du groupe de travail sur le développement juridique du système de Madrid concernant l'enregistrement international des marques.

## - 1er Round de négociation de l'Accord de Libre Echange avec le Canada

L'OMPIC a fait partie de la délégation marocaine qui a participé au premier cycle de négociations d'un Accord de Libre Echange (ALE) entre le Maroc et le Canada qui s'est déroulé du 11 au 14 octobre 2011 à Ottawa.

## II- ACTIVITES DE PROMOTION

De nombreuses actions de sensibilisation ont été réalisées au cours de l'année 2011 dans le but de promouvoir un meilleur usage de la propriété industrielle et commerciale.

### A. MOROCCO AWARDS

L'organisation de cet événement annuel vise à faire la promotion des marques marocaines. Ainsi, la 3ème édition des Morocco Awards a connu la participation de 71 marques candidates dont 62 ont été retenues.

Les trophées Morocco Awards ont été attribués dans les catégories commerce et distribution, service et fabrique. Les prix ont concerné la marque émergente et le prix du public décerné suite aux résultats d'un sondage d'opinion. Les nouveaux prix qui ont été décernés cette année ont concerné la marque qui se développe à l'international, remis par l'OMPI, et le prix de la marque du terroir.

Les activités liées à cet événement ont été diffusées à travers le site [www.morocco-awards.com](http://www.morocco-awards.com) et une page face book a été créée à cette occasion.

### B. MOUBTAKIR

En 2011, l'OMPIC a initié l'événement « Moubtakir » qui vise à promouvoir les projets innovants réalisés dans les campus universitaires et à vulgariser les notions de la propriété industrielle, notamment les brevets d'invention.

Ainsi, une caravane nommée Moubtakir Tour a parcouru 12 villes marocaines : Casablanca, Mohammedia, Rabat, Tanger, Tétouan, El Jadida, Meknès, Fès, Oujda, Marrakech, Agadir et Laâyoune.

700 visiteurs dont 339 inventeurs et porteurs de projet provenant des différentes régions du Maroc ont été approchés. Cette 1ère édition a été marquée par la forte présence de projets en rapport avec le Service (27%), les NTIC et l'électricité (16%) suivi de la chimie et de l'électronique (14%).

A l'issue de cette caravane, les projets les plus prometteurs bénéficieront d'un soutien financier public ou privé pour la réalisation d'un prototype, pour un partenariat de recherche et développement ou pour la création de start-ups innovantes.

Une page Facebook a été créée ainsi que le site [www.moubtakir.ma](http://www.moubtakir.ma) qui relate les activités liées à cet événement.

### C. SEMINAIRES, SALONS ET EXPOSITIONS

Dans le cadre des activités de promotion de la propriété industrielle et commerciale, l'OMPIC a organisé plusieurs manifestations qui englobent les séminaires, les ateliers, les expositions et les salons.

Les principaux séminaires organisés au cours de l'année 2011 concernent :

- Un séminaire régional à l'échelle de l'Afrique sur la lutte contre la contrefaçon et respect des droits de propriété industrielle, en collaboration avec l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) et le Département d'État des États Unis d'Amérique,
- Un séminaire sous le thème « design et innovation », à l'occasion de la Journée Mondiale de la Propriété Intellectuelle qui a été marqué par la signature d'une convention de partenariat avec la Fédération Marocaine du Design et du Design Industriel (FEMADE), et
- Un séminaire national sur la propriété intellectuelle, l'innovation et le transfert de technologie : outil stratégique pour le développement durable organisé le 30 juin en collaboration avec l'OMPI.

En matière de brevets d'invention, l'année 2011 a connu l'organisation d'un certain nombre d'ateliers de formation sur la recherche et la rédaction des brevets d'inventions, ainsi que sur les stratégies de négociation et de rédaction de contrats de licence en matière de transfert technologique.

En matière d'expositions et salons, les principales actions qu'a connue l'année 2011 sont :

- L'organisation au Technopark de Casablanca d'une exposition de designs (design produit, design mode, design urbain, design mobilier,...) proposant au public un ensemble d'innovations liées au design. Cette exposition a connu la participation de plusieurs exposants (entreprises industrielles, designers de renommée, étudiants, ...)
- La participation à la 7ème édition du salon MEDINNOVA. A cette occasion, 3 médailles de l'OMPI ont été décernées aux meilleurs brevets marocains déposés à l'international.

## D.PREDIAGNOSTICS PROPRIETE INDUSTRIELLE

En 2011, l'OMPIC a réalisé 49 pré-diagnostics propriété industrielle et ce, dans le cadre des services offerts par l'OMPIC pour accompagner les entreprises innovantes dans la mise en place d'une stratégie propriété industrielle.

24 pré-diagnostics sont de nature technologique et 25 de nature commerciale dans le domaine des marques. Ces pré-diagnostics ont connu la participation des antennes régionales de Casablanca, Kenitra, Dakhla, Ouarzazate, Al Hoceima, Tiznit, Mohammedia, Settat et Boujdour.

## E.COOPERATION AU NIVEAU INTERNATIONAL

L'année 2011 a connu la signature d'un programme de coopération institutionnel avec l'Union Européenne dans le domaine de la propriété industrielle d'une durée de 18 mois et d'une enveloppe budgétaire de 800 000 euros, qui a pour objectif d'accompagner l'OMPIC dans ses actions de renforcement de la protection des droits de propriété industrielle et intellectuelle en conformité avec les pratiques et les standards internationaux. Ce programme est réalisé en partenariat avec l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI-France) et l'Institut National de la Propriété Industrielle du Portugal (INPI-Portugal).

Les activités qui rentrent dans le cadre de ce projet de coopération concernent notamment :

- La coopération avec les autres institutions partenaires et le secteur privé
- Le cadre juridique et les droits de propriété industrielle
- La lutte contre la contrefaçon
- Le système d'information
- La promotion et la sensibilisation à la propriété industrielle

En 2011, l'OMPIC et l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI-France) ont tenu la 18ème session du groupe de travail mixte sur la propriété industrielle au siège de l'INPI à Paris.

Lors de cette réunion, les délégations des deux organismes ont procédé à l'échange de vues sur les questions nationales et internationales en matière de propriété industrielle et sur les activités des deux offices.

L'OMPIC a également participé au 16ème Forum Européen sur la propriété intellectuelle.

En outre, l'OMPIC a été invité au Conseil d'Administration de l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI), tenu à Conakry (Guinée).

Durant 2011, l'OMPIC a reçu en visite plusieurs délégations d'offices étrangers de la propriété industrielle, venues s'enquérir des méthodes de travail de l'OMPIC et des évolutions juridiques de la propriété industrielle et commerciale au Maroc. Il s'agit notamment des délégations du Soudan, Djibouti, Yémen, Jordanie,...

En outre, l'OMPIC a organisé une visite d'étude au profit des représentants de 12 pays africains anglophones et francophones, en collaboration avec l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) pour présenter les institutions de recherche et d'innovation ayant mis en place un centre d'appui à la technologie et l'innovation (TISC).

## F. CENTRES DE SERVICES

L'OMPIC a mis en place un espace de service au sein du Technopark de Casablanca dont le but de promouvoir les services en ligne de l'OMPIC. Par ailleurs, l'OMPIC a signé une convention de partenariat avec la Chambre de Commerce, de l'Industrie et des Services de Casablanca (CCIS) via le Centre Consulaire de Gestion et de Comptabilité de Casablanca (CECOGEC) pour la création d'un centre de service Propriété Industrielle et Commerciale.

## III – ACTIONS REGIONALES

S'inscrivant dans la dynamique de la régionalisation et de déconcentration ainsi que de la gestion administrative de proximité, visant à assoir un équilibre régional, social, économique et administratif, l'OMPIC a mis en place le Réseau de la Propriété Industrielle et Commerciale « REPIC », en partenariat avec le Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies, dans l'objectif, d'une part, de promouvoir le système de la propriété industrielle comme étant un facteur de développement économique, et d'autre part, pour mettre en place à travers ce réseau des front office régionaux, capables de satisfaire les besoins des utilisateurs régionaux.

Au cours de l'année 2011, ce réseau a connu une avancée remarquable tant au niveau de l'organisation qu'au niveau des activités.

En effet, ce réseau a fait partie du projet de la contractualisation que le Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies a mis en place avec ces délégations régionales.

Ainsi, les prévisions du REPIC ont fait partie des objectifs des "contrats-objectifs-moyens", élaborés par le ministère en collaboration avec ces partenaires, notamment l'OMPIC, et pour lesquels les délégués régionaux se sont engagés de réaliser.

Aussi, en matière d'organisation et de ressources, l'OMPIC a honoré ses engagements prévus dans les contrats-objectifs-moyens, ainsi, l'OMPIC a équipé les délégations de matériel informatique, de fournitures et de la documentation nécessaires à leur fonctionnement. En matière d'indemnisation des intervenants du REPIC, l'OMPIC a créé un fonds de concours qu'il a versé aux délégations par le biais du Ministère, selon une évaluation des réalisations et des actions de promotion effectuées par chaque délégation.

En matière de formation, l'OMPIC a élaboré un planning de formation au profit des intervenants du REPIC, dans l'objectif d'améliorer et d'intensifier le rôle des compétences régionales afin de mieux servir et répondre aux besoins des utilisateurs locaux.

Les trois sessions de formation dispensées au cours de l'exercice 2011, se présentent comme suit :

- La première en mois de décembre 2010 et a concerné les activités de l'OMPIC et la mise en place des nouvelles procédures dont tous les intervenants ont bénéficié ;
- La deuxième a concerné les intervenants chargés de l'action RDT « Réseau de diffusion technologique » dispensée en mois d'Avril ;
- La troisième concerne une formation sur le pré diagnostic de la propriété industrielle, organisée par l'OMPIC en faveur de ces cadres et à laquelle ont participé les intervenants des délégations de Casablanca, Mohammedia, Rabat et Kenitra.

En matière de promotion, l'OMPIC en partenariat avec des délégations a animé des journées d'information au profit des entreprises locales. Ces journées se présentent comme suit :

- Oujda, le 25 février 2011, les présentations ont porté sur les marques, modèles et l'opposition ;
- Casablanca, le 26 mai 2011, les présentations ont porté sur les actions RDT, sur le pré diagnostic de la propriété industrielle et sur le centre de l'information technologique « TISC » ;
- Kenitra, le 22 juin 2011, les présentations ont porté sur les actions RDT, sur le pré diagnostic de la propriété industrielle et sur le centre de l'information technologique «TISC» ;
- Dakhla, le 15 septembre 2011, les présentations ont porté sur les actions RDT, sur le pré diagnostic de la propriété industrielle et sur le centre de l'information technologique «TISC», en marge de cette demi journée il a été procédé à la mise en place d'un point focal TISC à la délégation de Dakhla ;
- Mohammedia, le 27 septembre 2011, les présentations ont porté sur les actions RDT, sur le pré diagnostic de la propriété industrielle et sur le centre de l'information technologique «TISC» ;
- Nador, le 25 octobre 2011, les présentations ont porté sur les marques, dépôt au niveau national et international et le système d'opposition;
- Laayoune, le 2 novembre 2011, en marge de la caravane MOUBTAKIR, l'OMPIC a organisé en partenariat avec la délégation une demi journée d'information au profit des entreprises locales, les présentations ont porté sur les marques ;

D'autres actions de sensibilisation sur le système de la propriété industrielle ont été organisées par d'autres délégations sous forme de focus-groupe.

La pérennisation de ce réseau est d'une grande importance pour l'OMPIC, d'où son inscription parmi les projets de développement de la vision 2015, c'est pourquoi en marge du volet des ressources et moyens, cet office, a mis en place les outils et instruments nécessaires à l'instauration des bonnes pratiques par un suivi et des contrôles réguliers. Ainsi, les délégations sont tenues de produire mensuellement un rapport de suivi des réalisations rapproché avec les objectifs. Aussi, un audit financier et procédural des délégations et opéré par les services de l'OMPIC.

Au cours de l'exercice 2011, les délégations de Settlat, Mohammedia, Rabat et Kenitra ont été auditées et des rapports ont été produits à ce sujet.

Par ailleurs, pour le versement du fonds de concours aux délégations, et conformément à la note de mise en œuvre du REPIC, l'OMPIC a procédé à une évaluation des réalisations 2011 des délégations en matière de promotion de la propriété industrielle et du nombre des dépôts réalisés par chaque point du réseau en les rapprochant avec les objectifs arrêtés par les contrats-objectifs-moyens, en tenant compte de l'aspect qualitatif des prestations.

## IV – SERVICES D'INFORMATION

### SERVICES EN LIGNE :

	Marque	Publications	CN	Statuts et Pv	Etats de synthèses	Rapport CAC	Informations financières	Info PM	Info PP	FCE
2011	795	10	3 560	1373	23 246	496	319	8 480	2 322	1 973
2010	743	12	2 915	1265	23 338	582	378	5 436	1 430	1 306
2009	658	8	2 385	577	20 334	376	472	4 445	140	72
2011/2010	7%	-17%	22%	9%	-0,40%	-15%	-16%	56%	62%	51%

En 2011, l'OMPIC a enregistré 42574 opérations effectuées en ligne sur le site [www.directinfo.ma](http://www.directinfo.ma) contre 37405 et 29472 respectivement en 2010 et 2009, soit un taux d'évolution moyen de 20%.

Les plus importantes variations enregistrées au cours de cette année par rapport à 2010 sont :

- +62% pour les consultations des informations sur les personnes physiques ;
- +56% pour les consultations des informations sur les personnes morales ;
- +51% pour les consultations de la fiche complète de l'entreprise ;
- +22% pour les demandes de Certificats Négatifs ;

En vue d'accompagner cette évolution, mais surtout d'inciter les clients à utiliser les services en ligne, l'OMPIC a entamé en 2011 un projet de refonte des services Directinfo. Ce projet est inscrit dans le programme e-gov et prévoit en plus le développement de nouveaux services en ligne.

## FRONT OFFICE :

	Renseignements au niveau Repic	Renseignements au niveau du Front Office Casablanca	Renseignements aux institutionnels	Total
2011	3728	2696	5581	12 005
2010	3216	2809	6184	12209
2011/2010	15,9%	-4,0%	-9,7%	-1,7%

Au cours de l'année 2011, les renseignements émanant des antennes régionales ont enregistré une évolution de 16% par rapport à 2010 ; en passant de 3216 à 3728 demandes de renseignements.

Quant aux renseignements au niveau du front office, 2696 demandes ont été reçues contre 2809 en 2010, ce qui représente une légère baisse de 4%.

Concernant les renseignements aux institutionnels, ils ont également connu une diminution par rapport à l'année précédente (9.7%).

## VENTE ET REDIFFUSION DES BASES DE DONNEES :

L'OMPIC commercialise les bases de données d'informations légales et financières sur les entreprises marocaines issues du registre central du commerce. Cette action a pour but de doter les opérateurs économiques d'outils d'aide à la décision, leur permettant d'effectuer des analyses économiques et financières.

Pendant l'année 2011, 3 nouveaux contrats de fourniture de ces bases de données ont été signés, ce qui porte le nombre de contrats à 8. Quatre nouveaux contrats sont en cours d'étude.

Par ailleurs, deux contrats sont passés avec des rediffuseurs, ces contrats confèrent au rediffuseur le droit de diffuser les informations contenues dans les bases de données de l'OMPIC. En contrepartie du droit de rediffusion, des redevances sont versées à l'OMPIC.

Au titre de 2011, cette activité a atteint plus de 10500 consultations contre 4244 en 2010, soit une hausse de 149%. 4183 états de synthèse ont été fournis à travers la plateforme des rediffuseurs.

## V – DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION

Les actions entreprises en 2011 et qui ont marqué le développement du système d'informations sont :

- Le déploiement en pré-production et le test d'une nouvelle version du Système d'Information de la Propriété Industrielle et Commerciale (SIPIC) pour la mise à niveau technologique et fonctionnelle des applications de gestion et des services en ligne.
- Le lancement du projet de refonte du portail [www.directInfo.ma](http://www.directInfo.ma) dédié aux services en ligne de l'OMPIC. Ce portail offre de nouvelles prestations de dépôt, de démarche et d'information en ligne ainsi qu'un service de veille et de suivi des formalités.
- Le développement et la mise en production d'un nouveau système de traitement automatique des états de synthèse des entreprises centralisés à l'OMPIC. Doté de plusieurs fonctionnalités de paramétrage, ce système permet de traiter de nouvelles données extraites des documents numérisés et vise à doter les opérateurs économiques d'un contenu plus riche en matière de données financières sur les entreprises.
- La mise en ligne des états de synthèse relatifs à l'exercice 2010 a été effectuée en septembre de cette année. Environ 98000 nouveaux bilans ont été mis en ligne, ce qui porte le nombre total des documents financiers consultables en ligne à plus de 510000 bilans.
- L'installation d'une nouvelle infrastructure matérielle et la mise en place d'un site de backup permettant d'assurer une réplication des données et une haute disponibilité du système : ce système de backup a concerné les éléments les plus critiques constituant le système d'information de l'OMPIC.
- La signature d'un accord de coopération technique avec l'OMPI. Cet accord prévoit l'échange de données entre les deux entités et la mise à disposition de l'OMPIC des outils développés par l'OMPI. Deux systèmes sont en cours d'étude : le système IPAS relatif à la gestion des brevets d'invention et le système de gestion électronique des documents EDMS.
- La poursuite des actions visant le développement et la mise en place d'une plateforme d'actualisation en temps réel des informations du registre de commerce, au niveau du tribunal de commerce de Casablanca et le lancement du portail ERC permettant la consultation en ligne de ces informations.
- Installation et configuration de la plateforme permettant l'intégration du système d'information de l'OMPIC en tant que site pilote aux services du centre ma-CERT, en charge de la surveillance des incidents liés à la sécurité des systèmes d'information.
- La création et le développement du site web Moubtakir, à l'adresse [www.moubtakir.ma](http://www.moubtakir.ma).

## I- RESSOURCES HUMAINES

Dans l'objectif de disposer de ressources humaines engagées et motivées, l'OMPIC a entrepris plusieurs actions dans le domaine du renforcement des capacités et compétences de ses employés.

En effet, l'organigramme cible a été atteint conformément aux objectifs définis avec un taux d'affectation de 80% à fin 2011.

En ce qui concerne la formation, plusieurs actions ont été réalisées au profit des employés :

- Formation diplômante, dans le cadre de la convention signée avec l'université Hassan II-Casablanca :
- Formation sur les langues étrangères;
- Formation continue à l'intention des examinateurs brevet d'invention visant le renforcement de leurs compétences professionnelles.

Notons qu'une évaluation interne des actions de formation a été effectuée en 2011. Les principaux résultats sont :

- 90.7% du personnel a suivi au moins une formation durant les trois dernières années.
- 37.5% du personnel a suivi une formation sur les langues étrangères.
- 19.5% du personnel a suivi une formation diplômante.

En terme d'emploi, l'année 2011 a été caractérisée par :

- Le recrutement de huit personnes ramenant l'effectif de l'OMPIC à 90 employés.
- L'évolution continue du taux d'encadrement qui a atteint 72.2% cette année.
- L'équité en matière d'emploi avec un effectif féminin représentant 49% du total.
- La moyenne d'âge de l'effectif est 36 ans.

## II- RESSOURCES FINANCIÈRES

	2011	2010
Marques de fabrique, de commerce ou de service	19 480 988,15	18 067 244,82
Nom commercial	12 963 380,00	12 814 720,00
Prestations sur Brevets d'invention	12 834 378,00	12 138 504,00
Prestations d'information en matière de PIC	5 034 676,40	4 244 404,80
Dessins et modèles industriels	1 305 456,66	1 280 519,25
Droit des timbres au titre des CN	1 301 800,00	1 287 900,00
Opérations postérieures	1 286 520,00	1 402 320,00
Intérêts et autres produits financiers	1 235 417,99	1 322 824,54
Autres	29 616,00	19 956,00
<b>TOTAL</b>	<b>55 472 233,20</b>	<b>52 578 393,41</b>

En 2011, les recettes de l'OMPIC s'élèvent à 55.4 millions de dirhams, enregistrant ainsi une évolution de 5.5 % par rapport à l'année 2010.

Les recettes émanant des Marques viennent en tête avec une part de 35% suivies du Nom commercial et des Brevets d'inventions avec chacun 23% du total des produits.

Les principales variations positives enregistrées durant l'exercice 2011 concernent principalement :

- Les recettes des marques : +7.8%
- Les recettes de brevets d'invention : +5.7%
- Les recettes des Prestations d'information en matière de Propriété Industrielle et Commerciale : +18.6%

### III-AUDIT

2011 a connu la réalisation de plusieurs actions s'inscrivant dans le plan d'action du comité d'audit qui s'est réuni deux fois cette année :

- Audit des comptes de l'exercice 2010 :

Cette mission a été confiée au Cabinet Foudali qui a certifié les comptes de l'OMPIC. La présentation des rapports d'audit a fait l'objet de l'ordre du jour de la 15<sup>ème</sup> réunion du conseil d'administration.

- Démarrage de la mission d'audit tarifaire et commercial confiée au Cabinet Mazars :

L'objectif de cet audit consiste à mener une analyse et un examen complet de :

- L'organisation commerciale de l'OMPIC afin d'optimiser et améliorer la performance commerciale de l'Office et de développer une stratégie ajustée et adaptée à la nouvelle vision de la propriété industrielle et commerciale. .

- la politique tarifaire de l'OMPIC, afin d'élaborer une stratégie de tarification à court et moyen terme permettant l'harmonisation de la grille tarifaire, la détermination du modèle des coûts et la mise en place d'une comptabilité analytique adaptée à l'Office.

- Missions d'audit interne :

L'audit de deux processus ont été effectués, un relatif aux marques (dépôt national, International et inscriptions...) et un au système d'opposition.

Aussi, trois antennes ont été auditées au cours de l'exercice 2011. Ces missions ont pour objectifs :

- Apprécier la qualité d'accueil régional.
- Vérifier que les procédures sont connues, comprises et appliquées.
- Identifier des pistes d'amélioration.

Route de Nouasser-R.S 114, Km 9,500  
Sidi Maârouf - B.P 8072  
Tél.: (+212) 5 22 58 64 00  
Fax : (+212) 522 33 54 80  
E-mail : info@ompic.org.ma

[www.ompic.ma](http://www.ompic.ma)